

Chef de projet rénovation urbaine

(H/F)

A TEMPS COMPLET

(grade d'attaché)

La Ville de Châtelleraut (32 000 habitants) offre une qualité de vie enviable, un quotidien facile et simplifié à ses habitants.

Au cœur d'un patrimoine naturel remarquable, la Ville et plus largement son agglomération concilient commerce de proximité et industrie de pointe, sport et patrimoine, culture et douceur de vivre sur un territoire à taille humaine, pensé pour la famille et résolument tourné vers l'avenir.

En travaillant pour la Ville de Châtelleraut, vous construirez chaque jour ses projets, son avenir. Vous intégrerez des équipes engagées pour un service public fort et de qualité aux côtés d'agents animés par le souci du bien vivre à Châtelleraut.

LES 10 BONNES RAISONS: <https://bit.ly/3jecqTj> L'ESPACE D'UNE VIE: <http://bit.ly/3oN3dCn>

Contexte/projets/organisation :

Depuis 2007 la ville de Châtelleraut est engagée en faveur du renouvellement urbain de ses quartiers Sud. Les projets de reconquête du quartier de la plaine d'Ozon dans le cadre du dispositif ANRU et l'Opération d'Intérêt Régional (NPNRU) pour les quartiers du Lac et des Renardières auront permis d'améliorer considérablement le cadre de vie des habitants, de faire rayonner ces quartiers au-delà de leur propre limite territoriale et d'offrir aux usagers de Châtelleraut et de Grand Châtelleraut des services et des logements adaptés aux enjeux actuels de développement durable. La deuxième phase de rénovation urbaine touchant à sa fin, la collectivité souhaite néanmoins maintenir un niveau important d'interventions pour ses quartiers afin de pérenniser les investissements réalisés depuis près de 15 ans. Aussi, les enjeux identifiés pour le quartier de Châteauneuf aux confins des quartiers Sud et du Centre-Ville et dont les sujets portent autant sur la restructuration d'un habitat ancien et dégradé que la requalification des grands ensembles vieillissants, amènent la collectivité à envisager une intervention globale de renouvellement urbain pour ce quartier.

Au sein de la Direction de l'Aménagement du Territoire et du service Maîtrise d'Ouvrage Territoriale, le/la chef/cheffe de projet rénovation urbaine assure le pilotage et la coordination de projets de rénovation urbaine et d'aménagement du territoire.

Principales missions du poste :

- Poursuite de la gouvernance de l'Opération d'Intérêt Régional,
- Mise en œuvre opérationnelle de la programmation,
- Maintien du partenariat avec les acteurs de la rénovation urbaine (ANRU et les bailleurs sociaux),
- Participation à la préparation de l'opération de rénovation urbaine pour le quartier de Châteauneuf et poursuite des opérations pour le quartier de la plaine d'Ozon, au titre du Plan Stratégique Local,
- Veille informationnelle (les appels à projets de l'État) et juridique (évolution des principes d'aménagement du territoire)
- Recherche de financements préalables à la phase opérationnelle,
- Gestion du budget afférent à la rénovation urbaine.

Profil :

Vous êtes issu/e d'une formation supérieure (master) dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme ou du développement local et justifiez d'une expérience d'au moins 5 ans dans la maîtrise d'ouvrage territoriale. Vous connaissez les politiques publiques d'aménagement, le fonctionnement des acteurs publics, semi-publics et privés dans les domaines de l'habitat et de l'aménagement et les règles des finances publiques. Vous maîtrisez la méthode projet et avez une forte appétence pour le travail collaboratif. Vous maîtrisez les outils bureautiques et numériques. Vous savez adapter votre discours et comportement aux différents interlocuteurs. Vous êtes rigoureux/se et méthodique. Vous êtes titulaire du permis B.

Poste à pourvoir à compter du 15 juin 2024

Rémunération, conditions de travail et avantages sociaux proposés :

Rémunération :	Traitement indiciaire + RIFSEEP + prime annuelle
Congés annuels :	25 jours + 2 jours de fractionnement
Organisation du travail :	Cycles de travail de 35h à 38h30 avec RTT + poste éligible au télétravail (selon le protocole)
Avantages sociaux :	Participation prévoyance maintien de salaire + participation mutuelle labellisée (uniquement pour les titulaires) + CNAS + COS

Pour plus d'informations relatives aux missions du poste et aux projets en cours, vous êtes invité(e) à prendre contact avec Monsieur Julien PERRIN, Directeur de l'aménagement du territoire : julien.perrin@grand-chatellerault.fr.

Les candidatures (lettre de motivation avec CV et dernier arrêté de situation administrative pour les titulaires ou attestation pour les lauréats de concours) sont à adresser par courrier à l'attention de Monsieur le Maire de la Ville de Châtellerault, Direction des ressources humaines, 78 boulevard Blossac – CS 10619, 86106 CHATELLERAULT Cedex ou par mail – recrutement@grand-chatellerault.fr